

SOUTENANCE DE THÈSE

Madame Alimata DIALLO

soutiendra, en vue de l'obtention du grade de Docteur en droit,
sa thèse intitulée :

**« *Le recours à la force armée par l'Union africaine:
contribution à l'interprétation de l'article 4(h) de
l'Acte constitutif de l'Union africaine* »**

**Jeudi 11 juillet 2019 – 17h15
Salle 3050 - UNI MAIL**

Le jury est composé de :

- M. Alexandre FLÜCKIGER, vice-doyen et professeur à la Faculté de droit, Université de Genève (préside la soutenance) ;
- Mme Gloria GAGGIOLI, professeure à la Faculté de droit, Université de Genève ;
- M. Makane Moïse MBENGUE, professeur à la Faculté de droit, Université de Genève (co-directeur de thèse) ;
- M. Nicolas MICHEL, professeur honoraire, Faculté de droit, Université de Genève (co-directeur de thèse)
- Mme Namira NEGM, Ambassadrice, Conseillère juridique de l'Unions africaine.

Distribution :

- Membres de la Faculté
- Service de presse et d'information
- Espace administratif des étudiants

La séance est publique